

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 1^{er} juillet 2019

Objet

**Association CLAP
(Comité de liaison
des acteurs de la
promotion) -
Subvention 2019**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 juin 2019 s'est réuni à 18 Heures 30 sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Etaient présents :

Mme N. LACUEY, M. NAFFRICHOUX, Mme GRANJEON, M. CAVALIERE, Mme C. LACUEY, M. IGLESIAS, Mme DURLIN, M. GALAN, Mme CHEVAUCHERIE, Mme REMAUT, Mme COLLIN, Mme MILLORIT, Mme LAQUIEZE, Mme LOUKOMBO SENG, M. MEYRE, M. DANDY, M. RAIMI, M. BAGILET, Mme LARUE, M. LERAUT, M. BOURIGAULT, Mme HERMENT, M. VERBOIS, M. ROBERT, Mme FEURTET, M. CALT, M. HADON, M. DROILLARD, M. LEY, M. BUTEL

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BONNAL à Mme N. LACUEY

Absent excusé :

M. LE BARS

M. Nicolas CALT a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Association CLAP (Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion), à travers la mise en place d'une plate-forme d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi sur le territoire, met en œuvre des projets d'insertion sociale et professionnelle, par le biais d'apprentissages linguistiques.

La mission du CLAP vise à activer le réseau et favoriser la concertation des différents partenaires en restituant régulièrement une vue d'ensemble de l'activité de la permanence d'accueil et de ses articulations, notamment au regard de l'adéquation offres/ besoins/ demandes.

Dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2019 Bordeaux Métropole, l'association CLAP a déposé deux dossiers :

- Plateformes d'Accueil/Évaluation linguistique/Orientation/Suivi sur les territoires de Bordeaux intramuros, de la Rive Droite et de la Rive Gauche qui remplit deux fonctions :
 - Une fonction d'animation et de coordination auprès des opérateurs et partenaires de terrain que leur pratique met en situation de repérer les besoins de formation en langue française.
 - Une fonction d'accueil, évaluation, orientation et suivi linguistique du public, structurée sur la construction de parcours.
- Soutien à l'Informatique Liée à l'Emploi (SILE) dont les objectifs principaux sont :
 - Soutenir les demandeurs d'emploi dans l'utilisation des e-services,
 - Evaluer les compétences numériques des usagers et répondre à leurs besoins,
 - Rendre les services accessibles aux usagers peu familiers des technologies,
 - Rendre les usagers autonomes dans certaines démarches selon leur niveau,
 - Repérer les personnes très éloignées de l'emploi et les orienter vers les structures adéquates

En conséquence et au regard de ces deux actions, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1 500€ à l'association pour l'année 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2311-7 ;

Vu la demande de l'Association « CLAP » ;

Vu le Budget Primitif 2019 ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Médiation, Politique de la ville et Démocratie Participative, du 20 juin 2019 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser une subvention de 1 500€ à l'association CLAP sur les actions " Plates-formes d'Accueil/Évaluation linguistique/Orientation/Suivi sur les territoires de Bordeaux intramuros, de la Rive Droite et de la Rive Gauche" et " Soutien à l'Informatique Liée à l'Emploi (SILE) " au titre de l'année 2019.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2019 Chap. 65 – Article 6574- fonction 824.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents*

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 2 juillet 2019

Le Maire,



Nombre de votants :	32
Suffrages exprimés :	32
Pour :	32
Contre :	
Abstention :	